

Bretagne, Morbihan  
Lorient  
Keroman

## Criée et magasins des mareyeurs du port de pêche (Lorient)

### Références du dossier

Numéro de dossier : IA56132292

Date de l'enquête initiale : 2021

Date(s) de rédaction : 2022, 2024

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Inventaire des patrimoines maritimes de Lorient Agglomération

Degré d'étude : étudié

### Désignation

Dénomination : établissement portuaire

Précision sur la dénomination : Criée ; magasin des mareyeurs

### Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville

Références cadastrales :

### Historique

La criée et ses magasins de mareyeurs sont construits en béton armé, selon la technique du béton hennedique, par l'entreprise Züblin de Strasbourg ; entreprise qui en 1926 construit le grand silo à grains du port de Marseille (silos d'Arcenc) et un des silos des grands-moulins de Pantin-Paris. La conception du volet architectural est due au bureau d'études des « Anciens Etablissements Ed. Zublin et Cie" sous la surveillance de l'architecte des Ponts et Chaussées Henry Verrière.

La criée est construite suite au plan d'Etat de 1919 qui prévoit le déplacement du port de pêche du port du Faouëdic vers Keroman. Elle est dessinée par Henry Verrière (1876-1965), polytechnicien, ingénieur des Ponts et Chaussées, qui est à l'initiative de la création du nouveau complexe portuaire de Lorient.

Un premier bâtiment voit le jour en 1925, le long du grand bassin. D'une longueur de 220 mètres, il comprend une halle de vente, un bâtiment administratif et 23 magasins de mareyeurs. Construit en béton armé, il est équipé d'une porte monumentale et marque l'entrée sur le port de Keroman. Cette porte de style art déco, surmontée d'une horloge, se veut refléter la réussite et la modernité du port.

Ces infrastructures sont cependant jugées insuffisantes et un second bâtiment est immédiatement construit. Bâti dans le prolongement du premier, sur une longueur de 100 mètres, il permet d'ajouter 19 nouveaux magasins de mareyeurs.

La criée de Keroman est reliée au réseau ferroviaire à partir de 1926, permettant de distribuer le poisson fraîchement débarqué sur l'ensemble du territoire national. Les bâtiments de criée sont finalement inaugurés en même temps que l'ensemble du complexe portuaire, en 1927, conçu pour être une véritable cité du poisson.

Après-guerre, le port de Keroman s'agrandit. L'arrêt de la pêche pendant la Seconde Guerre mondiale a permis une reconstitution des stocks de poissons et les modernisations, apportées aux nouvelles flottes de pêches, offrent un regain de dynamisme à la filière.

Le bassin long est pourvu d'un équipement identique à celui des années 1920. Sur un linéaire de 225 mètres, il passe d'une zone de déchargement sur laquelle s'adosse le secteur réservé à la vente, à un accès aux halles des mareyeurs puis à la gare de marée. Son prolongement est réalisé en 1971 pour accueillir la gare de marée réservée aux camions. La gare de marée ferroviaire est remplacée par une gare routière à partir de 1971 et les trains de marée, qui représentaient en 1927 la modernité et l'efficacité du port de Keroman, disparaissent du paysage portuaire au profit des camions réfrigérés, présents dès les années 1950.

En 1968, un magasin de mareyeurs sur deux étages voit le jour en face de la première criée. Il forme ainsi un corridor dans lequel transitent les véhicules de manutention transportant le poisson fraîchement déchargé et acheté.

Les crises, les évolutions des techniques de pêches, la baisse de la ressource caractérisent l'histoire de Keroman depuis les années 1980. Avec une constante cependant, le port de pêche lorientais est encore en 2022 le premier port de pêche français en valeur, le second en tonnage, derrière Boulogne sur Mer, et le premier employeur lorientais ces dernières décennies.

Période(s) principale(s) : 1er quart 20e siècle ()

Dates : 1923 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Henry Verrière (ingénieur des Ponts et Chaussées, attribution par source), Etablissement Zublin et Cie (entrepreneur, architecte, attribution par source)

## Description

Les halles de marée construites sur pieux en béton armé prend appui sur le quai et terre-plein. Elles se composent de deux niveaux. Le bâti est composé de béton armé aux murs enduits. Le toit est couvert en fibres de ciment. Ce front de quai s'étend sur une longueur de près de 570 mètres, pour une surface de 2500 mètres carrés.

Du côté des magasins de mareyeurs, les façades de la criée sont peintes en blancs, parées de deux bandeaux bleus, un premier au niveau du premier étage, puis un second bandeau sous la corniche du toit. On retrouve également des rappels bleus dans les cadres des ossatures (bandeaux verticaux et gouttières) et dans les portes des magasins. Ce travail permet une composition harmonieuse, poursuivie sur l'ensemble des bâtiments et reproduite sur les magasins de marée faisant face au bâtiment originel qui longe le grand bassin.

Ce dernier conserve sa porte surmontée d'un fronton sur l'arrière port. Celle-ci fait office d'entrée monumentale, en forme de hall permettant le passage de véhicule. Si l'horloge a disparu, les ornements, caractéristiques de la période art-déco, témoignent de l'attention portée à l'esthétique du bâtiment. Le même motif surmonte les pignons et l'ancien immeuble de la SNCF sur le parking actuel.

Côté quais, le toit en pente est prolongé pour couvrir les salles de ventes, réfrigérées. Les façades des criées 1 et 2, se caractérisent par leur hétérogénéité. Elles font alterner pans en béton et pans en briques et enduits, fortement dégradés par endroits.

A l'extrémité Nord du bâtiment, on trouve la gare de marée routière. Construite après-guerre, elle est restaurée et modernisée à la fin du siècle d'une façade équipée de grandes portes permettant le chargement des semi-remorques. La gare routière est bâtie dans la continuité des bâtiments de la criée. On observe cependant une rupture dans le bâti, se traduisant dans le style de la façade, en béton brut.

Les deux bâtiments sont reliés par le pan coupé. Sous cette halle étaient déchargés puis vendus les produits de la pêche artisanale. Se déploient sur ses piliers une série des fresques peintes, représentant les anciens métiers du port de pêche. Des pêcheurs mais aussi des fileteuses et des trieuses de poisson y sont représentés.

Fonction actuelle des zones :

criée 1 : abrite l'unité de lavage des contenants du port (caisses, conteneurs, palettes plastiques...). 1,5 millions de caisse/an.

criée 2 : dédiée aux produits débarqués à quai. Produits pêche hauturière et produits de campagne (thon, anchois, sardines...); 2 000m<sup>2</sup> de surface réfrigérée.

criée 3 : 300 m<sup>2</sup> de salle réfrigérée ; salle brumisée à l'eau de mer 230m<sup>2</sup> pour la conservation des crustacés vivants. Poissons mis en place sur convoyeur pour la vente.

criée 4 : nouvelle criée hauturière 820m<sup>2</sup> dédié au tri et allotissement des produits acheminés par camions. Jouxte la gare de marée où arrivent les camions (36 portes et un accès direct à la criée hauturière).

## Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : béton enduit ; brique

Matériau(x) de couverture : ciment amiante en couverture

Type(s) de couverture :

## Typologies et état de conservation

État de conservation : inégal suivant les parties

## Statut, intérêt et protection

L'organisation de l'espace autour de la criée participe d'une ambiance portuaire dominée par les transits des camions, des Fenwick, des caisses entreposées dans les allées accompagnés de l'odeur du poisson et des farines de poissons, d'un volume sonore toujours très chargé par les bruits de moteurs et des machines à l'intérieur des bâtiments (tapis roulants) accompagnés par l'indissociable cris des goélands, omniprésents sur le port de pêche.

Les abords de la criée se caractérisent comme un espace professionnel, où le visiteur n'est pas invité à venir déambuler. Ces espaces ne sont en effet pas réfléchis pour ce type d'usage. Le visiteur est ainsi contraint de s'adapter au milieu mais cette ouverture, bien que peu sécurisée et absolument pas organisée permet aux plus curieux d'approcher de particulièrement près les activités de débarquement puis de traitements des produits de la pêche. Cette possibilité constitue une forme

de transmission du patrimoine immatériel lié à la filière pêche mais il permet aussi de pouvoir accéder aux éléments patrimoniaux matériels que constituent les bâtiments de la criée, les quais, les bateaux et les infrastructures portuaires du port de Keroman.

Dans une perspective de volonté de reconnexion de la ville à ses ports, ce paramètre semble essentiel voir à encourager pour pouvoir entretenir l'identité maritime des habitants de Lorient, et leur lien avec leur histoire.

Par ailleurs, dans un souci de valorisation de l'activité de pêche, qui souffre depuis quelques années d'une image dévalorisée, il semble pertinent d'entretenir voire d'encourager cette proximité au « consommateur » plutôt que de chercher à refermer et sécuriser les espaces professionnels comme celui de Keroman.

Statut de la propriété : propriété de la région, propriété d'une société privée (Société d'exploitation du port (SEM Keroman))

## **La criée, point névralgique dans l'organisation de la "cité du poisson" de Keroman**

La criée constitue un élément central dans l'organisation du port de pêche de Keroman. Imaginée par Henry Verrière, la halle de marée voit le jour en 1925 et représente un équipement de pointe à l'époque de sa construction, à l'image de la totalité du port de pêche.

Depuis 1925, le port s'est étoffé et compte désormais 5 criées, réparties sur le site. Celles-ci, propriété de la Région Bretagne, sont gérées par la Société d'Economie Mixte (SEM) de Keroman.

Le corps principal regroupe deux bâtiments construits sur les quais du grand bassin (criées 1 et 2) et du bassin long (criées 3 et 4), reliés par un pan coupé traversant et ouvert. Côté quais, il comprend les halles de débarquement et de vente. Il s'ouvre aux ateliers des mareyeurs par de larges coursives pour finir à la gare de marée. La cinquième criée, réservée aux ventes à distance est située à l'extérieur de l'enceinte portuaire.

Cette organisation garantit la fraîcheur du poisson par son traitement rapide. Dès son débarquement sur les quais, le poisson est entreposé en chambre froide puis vendu directement dans les salles de criée. Il rejoint ensuite les étals des poissonniers et les ateliers des mareyeurs où il est coupé, fileté et conditionné puis expédié par la gare de marée.

Le passage progressif de la pêche artisanale à la pêche industrielle a conduit à la modernisation de cette infrastructure. La qualité architecturale du bâtiment comme les savoir-faire associés aux différentes activités portuaires permettent de qualifier ce complexe comme appartenant au « patrimoine actif » des ports de Lorient. En effet, Keroman est, en 2021, le premier port de pêche français en valeur, le second en tonnage et un des premiers employeurs lorientais (3000 emplois directs environ).

### **Ambiance, patrimoine immatériel, paysages et temporalités**

L'organisation de l'espace autour de la criée participe d'une ambiance portuaire singulière. Ce secteur vit au rythme des débarquements du poisson. Si le port accueille les marins pêcheurs 24/24h, les côtiers rentrent de leurs campagnes vers 3.00 du matin pour la vente de 5.00 en criée.

Les quais alors s'animent. Grues, transpalette, chariots élévateurs circulent jusqu'aux chambres réfrigérées. Les convoyeurs prennent ensuite le relais en direction de la salle des ventes. A 6.00, fin de la vente, les poissonniers et mareyeurs chargent leurs produits.

Pendant ces trois heures, les moteurs et les tapis roulants, accompagnés par les indissociables cris des goélands, émettent un volume sonore intense.

L'après-midi en revanche, l'espace portuaire est particulièrement calme. A partir de la fin de matinée, l'activité baisse en intensité et, généralement, au-delà de midi, la criée n'est quasiment plus animée. A 14.00, l'odeur du poisson, les carcasses, les traces de glace témoignent de ces agitations matinales.

### **Enjeux de la reconstruction de la Criée :**

Quai et criée ont un siècle et montrent des traces de fatigue qui réclament une attention toute particulière. Les poutres et treillis supportant l'ouvrage sont fortement dégradés autant que la structure générale du bâti. Il est donc aujourd'hui question de détruire et de reconstruire l'ensemble quai / criée. La modernisation des équipements se corrélient ici avec des enjeux de sécurité, et dans une moindre mesure, de pérennité des activités.

Il s'agit pourtant d'éléments de patrimoine remarquables, tant par leur valeur historique qu'architecturale. Leur connaissance et leur préservation représentent un enjeu fort dans ce programme de rénovation du port de Keroman. Il semble important d'en conserver activement la trace, comme marqueur de l'implantation du premier port de pêche industriel français et d'une identité maritime forte de la ville et des communes littorales de la région lorientaise. Le maintien d'une architecture au moins semblable semblerait pertinente, ainsi que la conservation sinon de la totalité de la façade, côté rue, au moins de l'entrée « magistrale », au fronton qui accueillait autrefois l'horloge.

### **Enjeux d'ouverture de l'espace portuaire au visiteur :**

Les abords de la criée représentent un espace professionnel, où le visiteur n'est pas invité à venir déambuler librement. Ces espaces de travail ne sont en effet pas conçus pour la promenade. Cependant les plus curieux peuvent s'approcher d'assez près des activités de débarquement puis de traitements des produits de la pêche. Le port n'est pas totalement fermé. D'ailleurs les médiateurs de la Maison de la Mer ouvrent les portes du port aux publics tout au long de l'année. Ils donnent à voir et à appréhender une identité, des savoir faire qui font partie du patrimoine immatériel propre au port

de Keroman. Les barrières sur le parking restent néanmoins un frein pour tout curieux, accentuant la distance entre le monde de la pêche, les acteurs portuaires, et les Lorientais. Y remédier est un enjeu de taille sur lequel il est nécessaire de s'arrêter aujourd'hui.

## Références documentaires

### Documents d'archive

- **Photographies de la construction des infrastructures du port de Keroman**  
Archives de la Région Bretagne (antenne portuaire de Lorient) déposées aux AD56.  
Archives départementales du Morbihan : 4 S 1160, 1161, 1162

### Bibliographie

- **Réhabilitation de la Perrière, 2012**
- **Atelier Fils de côte, secteur la Perrière - la Glacière, 2021**
- **Enquête sur les travailleurs du port de pêche, 2021**
- **Dossier de candidature de Lorient, ville d'art et d'histoire, 2005**
- **Atelier Fils de côte, Quartier du port de pêche, Lorient - Keroman, 2021**
- **Lorient Keroman : Du port de pêche à la cité du poisson, Rennes, Marines Éditions/Infomer, 2014.**
- **Histoire d'un port, 2014**
- **A toute vapeur, une histoire du train à Lorient**
- **Keroman, une aventure humaine**  
YUHEL-BERTIN Emmanuelle, Keroman, une aventure humaine, Liv'Édition, 2017

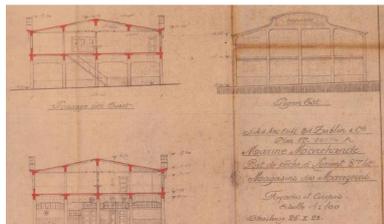
### Multimedia

- **Patrimoine & archives du Morbihan**  
<https://patrimoines-archives.morbihan.fr/decouvrir/instants-dhistoire/les-millesimes-du-patrimoine/keroman-la-cite-du-poisson-depuis-1927>

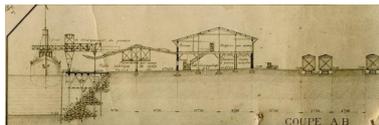
### Liens web

- Patrimoine & archives du Morbihan : Keroman, la cité du poisson depuis 1927 : <https://patrimoines-archives.morbihan.fr/decouvrir/instants-dhistoire/les-millesimes-du-patrimoine/keroman-la-cite-du-poisson-depuis-1927>

## Illustrations



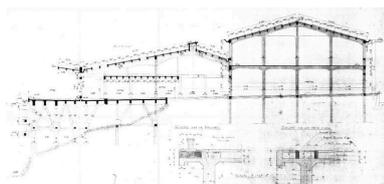
Plans de la criée de Keroman  
Phot. L'Haridon Erwana  
IVR53\_20245610422NUCA



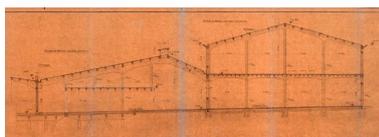
Projet du port de Keroman  
(1919) : coupe de la criée, depuis  
le quai jusqu'à la gare à marée  
Phot. L'Haridon Erwana  
IVR53\_20245610396NUCA



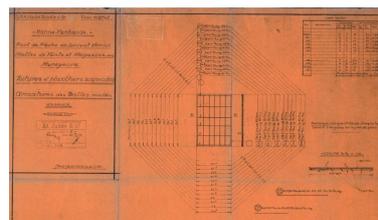
La criée de Keroman : projet  
du port de Keroman (1919)  
Phot. L'Haridon Erwana  
IVR53\_20245610420NUCA



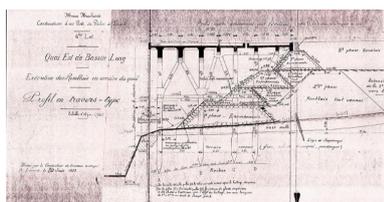
Plan des infrastructures  
du port de Keroman  
Phot. region bretagne  
IVR53\_20245610431NUC



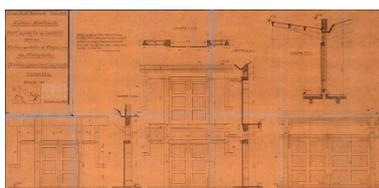
Plans de la criée de Keroman  
Phot. L'Haridon Erwana  
IVR53\_20245610423NUC



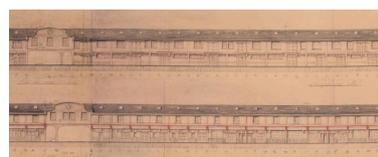
Plans de la criée de Keroman  
Phot. L'Haridon Erwana  
IVR53\_20245610424NUC



Plan des infrastructures  
du port de Keroman  
Phot. region bretagne  
IVR53\_20245610430NUC



Plans de la criée de Keroman  
Phot. L'Haridon Erwana  
IVR53\_20245610425NUC



Magasins des mareyeurs, façades et  
coupe, plan dressé par Etablissement  
Zublin et Cie 25/10/1923 (détail)  
Phot. Erwana L'Haridon  
IVR53\_20245610421NUCA



Construction de la criée et des  
magasins des mareyeurs (1-07-1924)  
IVR53\_20225605641NUCA



Construction de la criée et des  
magasins des mareyeurs (27-09-1924)  
IVR53\_20225605629NUCA



Criée à son inauguration (1927)  
IVR53\_20225605634NUCA



Criée vue depuis le grand  
bassin du port de pêche (1927)  
IVR53\_20225605630NUCA



Criée vue depuis le toit  
de la Glacière (1927)  
IVR53\_20225605631NUCA



Criée vue depuis le grand  
bassin du port de pêche (1927)  
IVR53\_20225605632NUCA



Criée vue depuis le grand bassin du port de pêche (1927)  
IVR53\_20225605636NUCA



Carte postale de la criée et d'une grue de débarquement des bateaux de pêche (1927)  
IVR53\_20225605633NUCA



Gare à marée ferroviaire derrière la criée (1927)  
IVR53\_20225605637NUCA



Vue sur le pan coupé de la criée à sa construction (1946)  
IVR53\_20225605638NUCA



Vue sur l'arrière de la criée (1960-1969)  
IVR53\_20225605639NUCA



Vente à l'intérieur de la criée (1970-1979)  
IVR53\_20225605642NUCA



Trieuses de poisson travaillant dans les salles de débarquement de la criée (1979)  
IVR53\_20225605640NUCA



Vue aérienne de la criée et du port de Keroman  
Phot. Yvan Zedda  
IVR53\_20225605550NUCA



La criée de Keroman et le grand bassin  
Phot. L'Haridon Erwana  
IVR53\_20245610399NUCA



Vue de la criée depuis l'autre côté du grand bassin  
Phot. Théo Viard  
IVR53\_20225605567NUCA



La criée de Keroman  
Phot. L'Haridon Erwana  
IVR53\_20245610397NUCA



Vue sur le grand bassin devant la criée  
Phot. Théo Viard  
IVR53\_20225605562NUCA



Grand bassin, quai Michel  
Tonnerre et criée de Keroman  
Phot. L'Haridon Erwana  
IVR53\_20245610400NUCA



Quai de la criée et bateaux de pêche  
Phot. L'Haridon Erwana  
IVR53\_20245610402NUCA



Vue sur les quais de la criée  
Phot. Théo Viard  
IVR53\_20225605561NUCA



Vue sur les quais de la criée  
Phot. Théo Viard  
IVR53\_20225605563NUCA



Vue sur les quais de la criée  
Phot. Théo Viard  
IVR53\_20225605571NUCA



Jonction entre quai  
et mur de la criée 1  
Phot. L'Haridon Erwana  
IVR53\_20245610401NUCA



La criée de Keroman  
Phot. L'Haridon Erwana  
IVR53\_20245610409NUCA



Visite de la criée 1  
Phot. L'Haridon Erwana  
IVR53\_20245610405NUCA



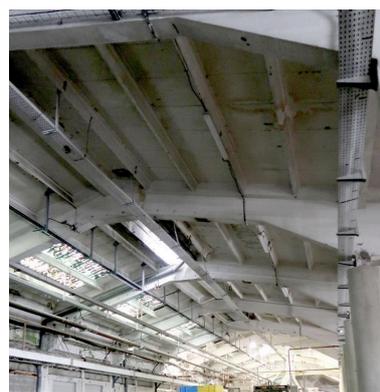
Criée 1 : vue intérieure  
Phot. L'Haridon Erwana  
IVR53\_20245610403NUCA



Zone de stockage et lavage  
partie sud de la criée (criée 1)  
Phot. Bernard Bègne  
IVR53\_20235600331NUCA



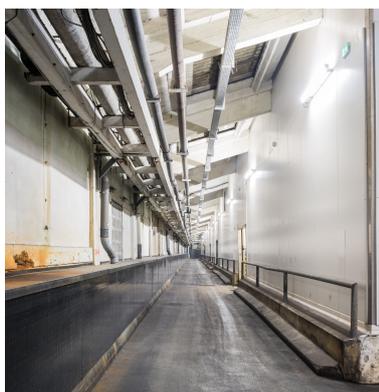
Système de lavage des caisses  
de la criée de Keroman  
Phot. L'Haridon Erwana  
IVR53\_20245610406NUCA



Charpente en béton armé de la criée 1  
Phot. L'Haridon Erwana  
IVR53\_20245610404NUCA



Charpente en béton armé  
de la criée de Keroman  
Phot. L'Haridon Erwana  
IVR53\_20245610407NUCA



Zone de circulation de  
la criée à proximité du  
magasin à marée (criée 2)  
Phot. Bernard Bègne  
IVR53\_20235600330NUCA



Porche d'entrée (côté mareyeurs)  
Phot. Théo Viard  
IVR53\_20225605552NUCA



Porche d'entrée (côté mareyeurs)  
Phot. Théo Viard  
IVR53\_20225605569NUCA



Vue sur les façades des  
magasins de mareyeurs  
Phot. Théo Viard  
IVR53\_20225605553NUCA



Vue sur les façades des  
magasins de mareyeurs  
Phot. Théo Viard  
IVR53\_20225605554NUCA



La criée de Keroman :  
magasins des mareyeurs  
Phot. L'Haridon Erwana  
IVR53\_20245610419NUCA



Magasins des mareyeurs  
Phot. Bernard Bègne  
IVR53\_20235600306NUCA



Vue sur les façades des  
magasins de mareyeurs  
Phot. Théo Viard  
IVR53\_20225605555NUCA



La criée de Keroman : gare de marée  
Phot. L'Haridon Erwana



Gare de marée



Gare de marée

IVR53\_20245610417NUCA



La criée de Keroman : pan coupé entre criées 1-2 et 3-4  
Phot. L'Haridon Erwana  
IVR53\_20245610418NUCA

Phot. Théo Viard  
IVR53\_20225605556NUCA



Structure porteuse de la zone de circulation de la criée ; ouverture en hauteur participant à un éclairage zénithal  
Phot. Bernard Bègne  
IVR53\_20235600294NUCA

Phot. Théo Viard  
IVR53\_20225605557NUCA



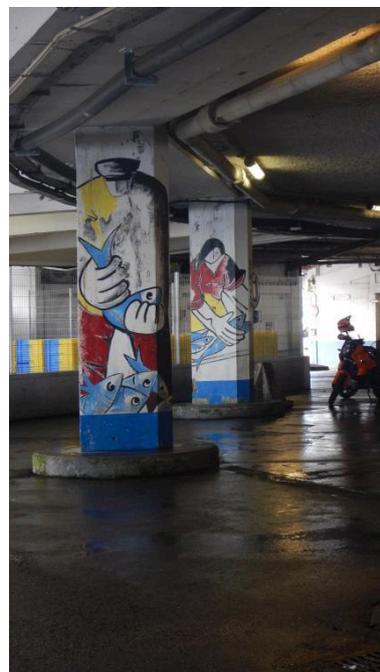
La criée de Keroman : zone entre les criées 1-2 et 3-4  
Phot. L'Haridon Erwana  
IVR53\_20245610410NUCA



Vue de l'intérieur de la halle en pan coupé  
Phot. Théo Viard  
IVR53\_20225605564NUCA



Vue de l'intérieur de la halle en pan coupé  
Phot. Théo Viard  
IVR53\_20225605565NUCA



Vue de l'intérieur de la halle en pan coupé  
Phot. Théo Viard  
IVR53\_20225605566NUCA



Vue de l'intérieur des salles de mareyeurs  
Phot. Théo Viard  
IVR53\_20225605568NUCA



Zone de traitement des pêches  
Phot. Bernard Bègne  
IVR53\_20235600292NUCA



La criée de Keroman : zone d'arrivée de la pêche avant tri et pesée  
Phot. L'Haridon Erwana  
IVR53\_20245610412NUCA



La criée de Keroman : pesée  
Phot. L'Haridon Erwana  
IVR53\_20245610411NUCA



La criée de Keroman :  
affichage des noms des navires  
Phot. L'Haridon Erwana  
IVR53\_20245610413NUCA



La criée de Keroman : pêche  
traitée en attente de livraison  
Phot. L'Haridon Erwana  
IVR53\_20245610414NUCA



La criée de Keroman : pêche  
traitée en attente de livraison  
Phot. L'Haridon Erwana  
IVR53\_20245610415NUCA



La criée de Keroman : viviers  
Phot. L'Haridon Erwana  
IVR53\_20245610416NUCA



Enseigne d'une  
entreprise de mareyeur  
Phot. Théo Viard  
IVR53\_20225605559NUCA



Enseigne d'une  
entreprise de mareyeur  
Phot. Théo Viard  
IVR53\_20225605560NUCA

## Dossiers liés

Est partie constituante de : Port de pêche de Keroman (Lorient) (IA56132304) Bretagne, Morbihan, Lorient, Keroman

**Oeuvre(s) contenue(s) :**

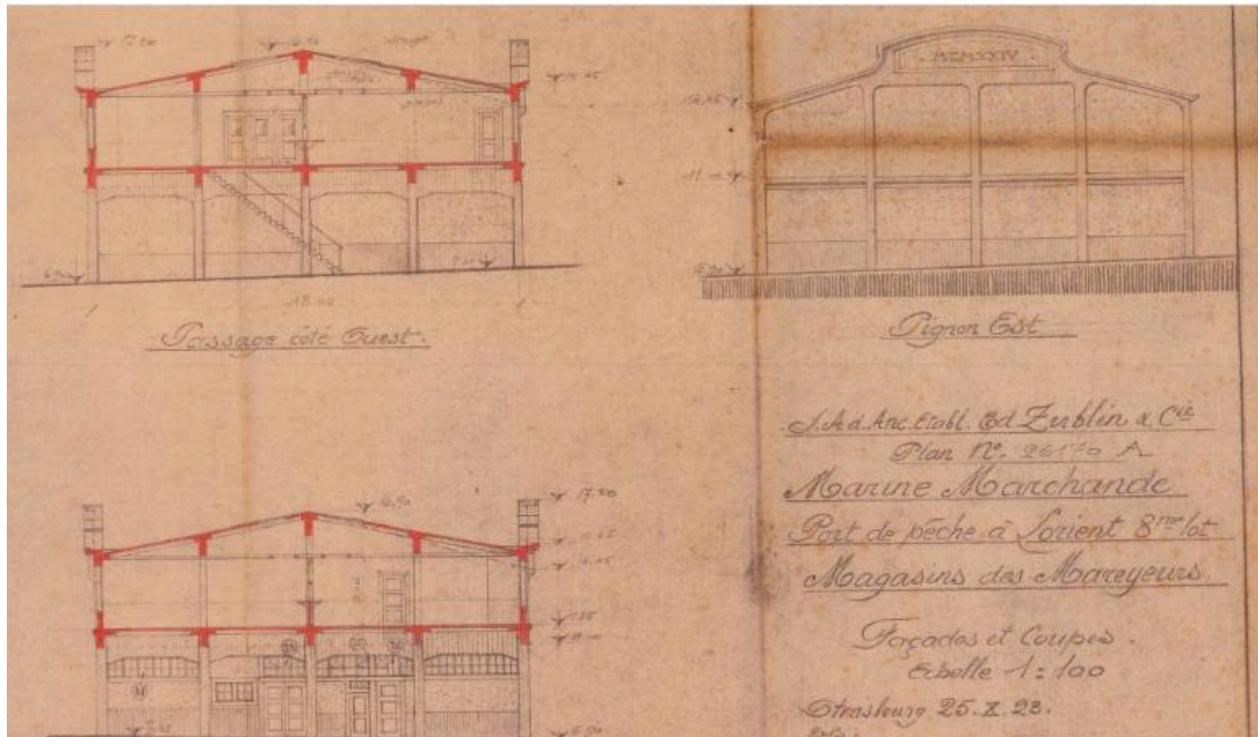
**Oeuvre(s) en rapport :**

Port de pêche de Keroman (Lorient) (IA56132304) Bretagne, Morbihan, Lorient, Keroman

Quai Michel Tonnerre (Lorient) (IA56132296) Bretagne, Morbihan, Lorient, Keroman

Auteur(s) du dossier : Théo Viard, Soazig Le Hénanff, Erwana L'Haridon

Copyright(s) : (c) Région Bretagne ; (c) Lorient Agglomération



Plans de la criée de Keroman

Référence du document reproduit :

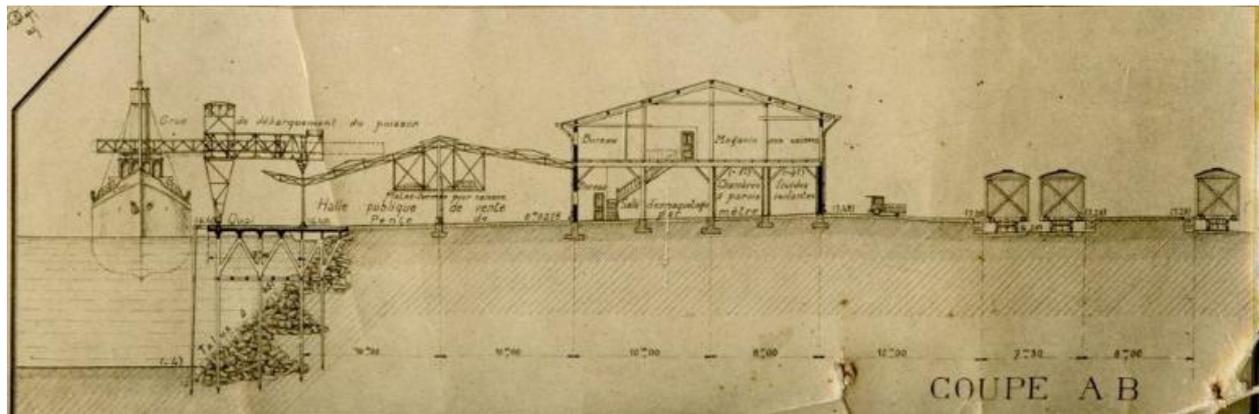
- **Plan n°2670 A (8e lot), façades et coupe des magasins des mareyeurs, Strasbourg, 25/10/1923**  
Archives de l'Antenne portuaire de Lorient (Région Bretagne), déposée aux AD 56  
Archives départementales du Morbihan : 4 S 378

IVR53\_20245610422NUCA

Auteur de l'illustration : L'Haridon Erwana

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Projet du port de Keroman (1919) : coupe de la criée, depuis le quai jusqu'à la gare à marée

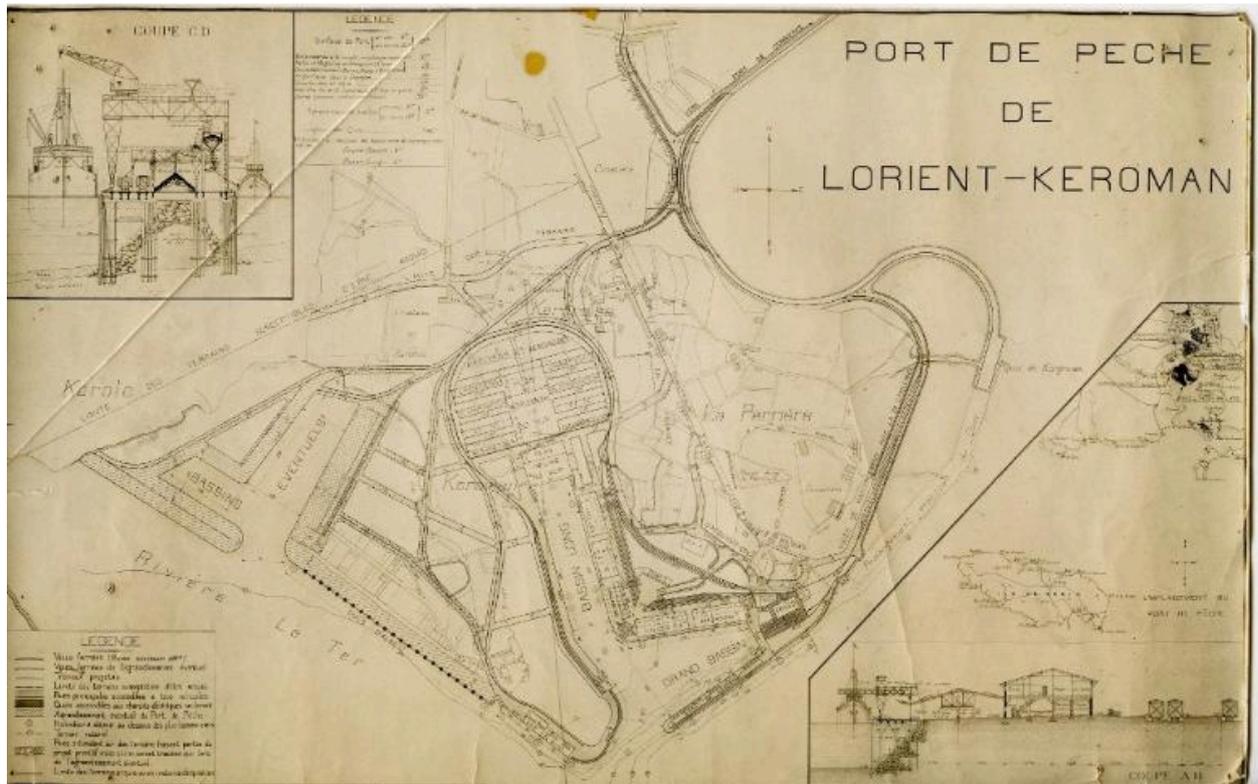
IVR53\_20245610396NUCA

Auteur de l'illustration : L'Haridon Erwana

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La criée de Keroman : projet du port de Keroman (1919)

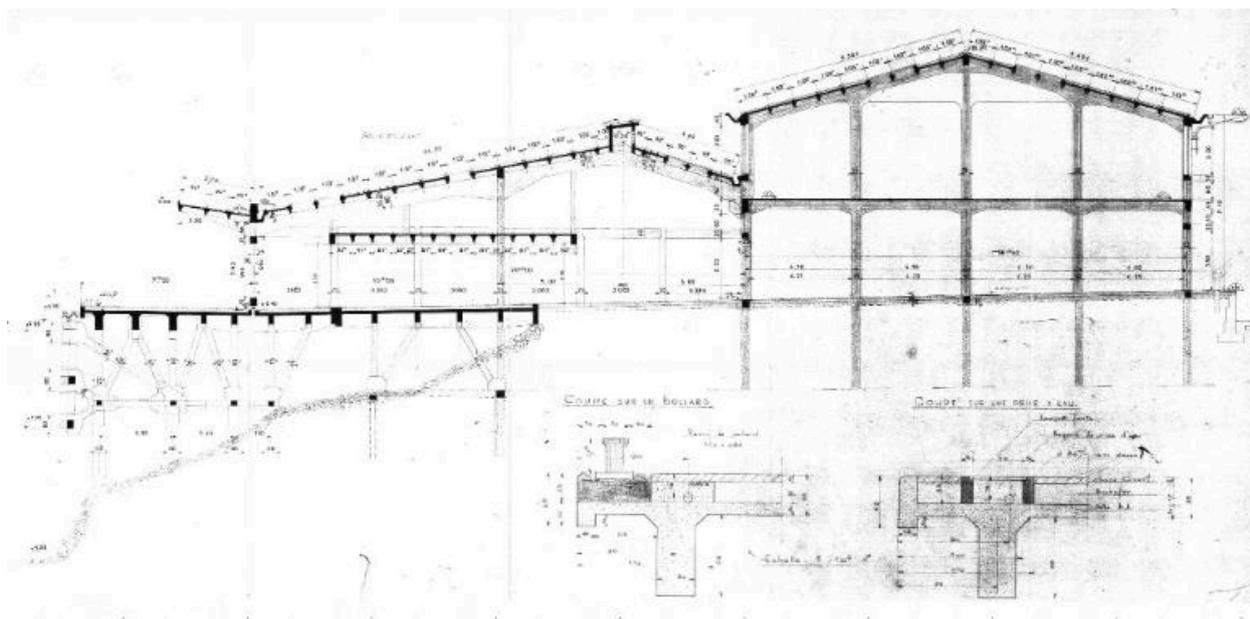
IVR53\_20245610420NUCA

Auteur de l'illustration : L'Haridon Erwana

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan des infrastructures du port de Keroman

Référence du document reproduit :

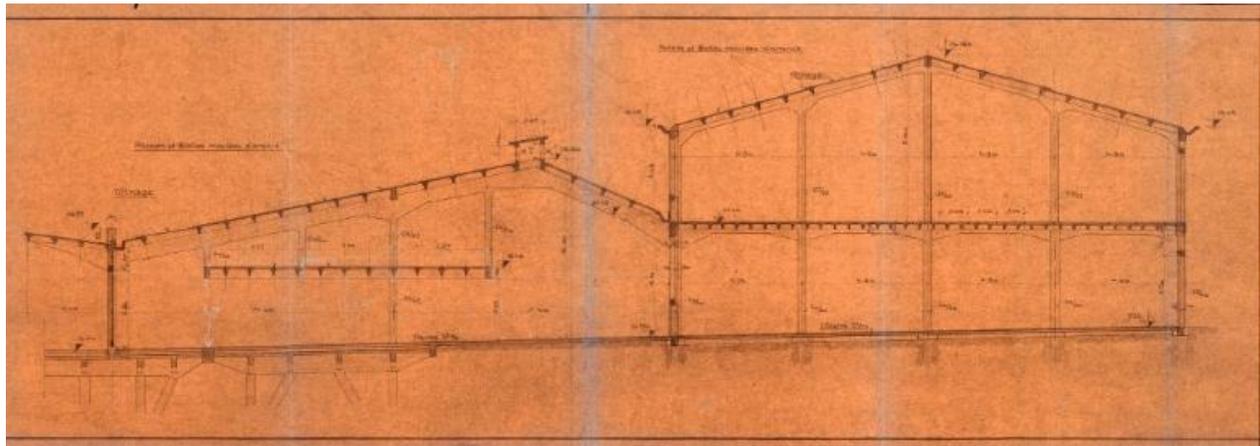
- **Archives Région Bretagne**  
Région Bretagne (Service des archives) : 314W339 ; 951W101 ; 591W114 ; 13Fi 994 à 996

IVR53\_20245610431NUC

Auteur de l'illustration : region bretagne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



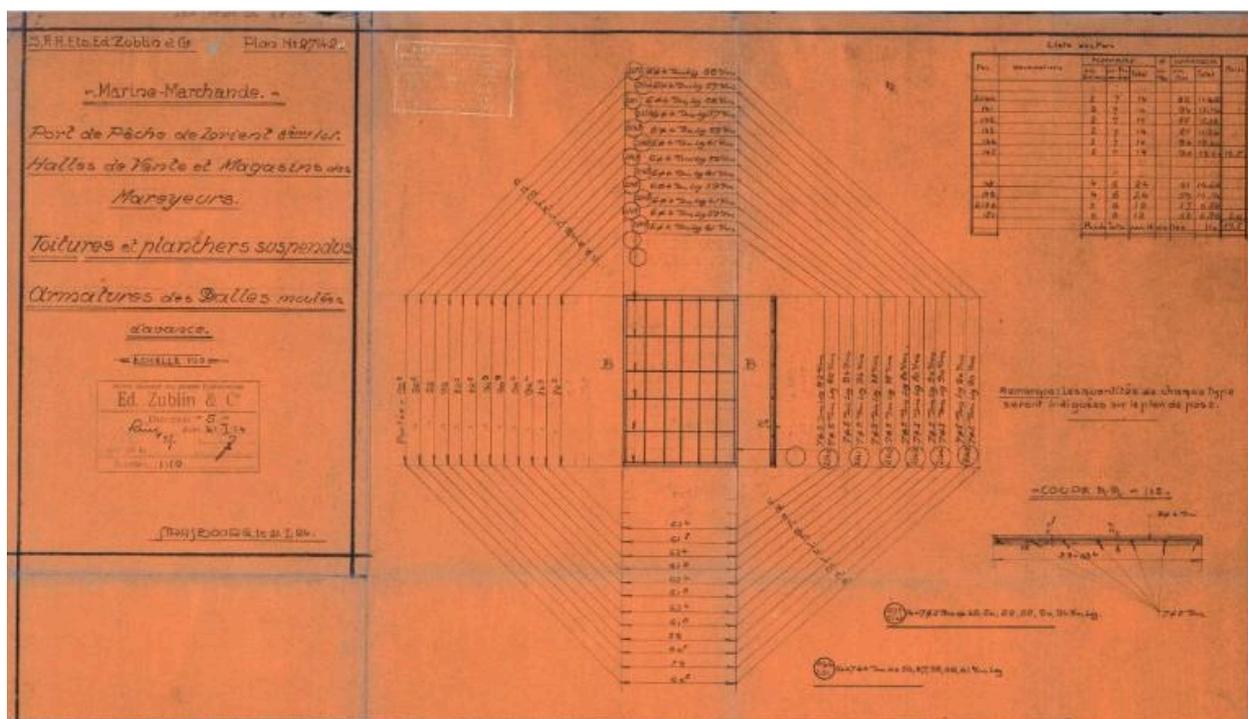
Plans de la criée de Keroman

IVR53\_20245610423NUC

Auteur de l'illustration : L'Haridon Erwana

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plans de la criée de Keroman

Référence du document reproduit :

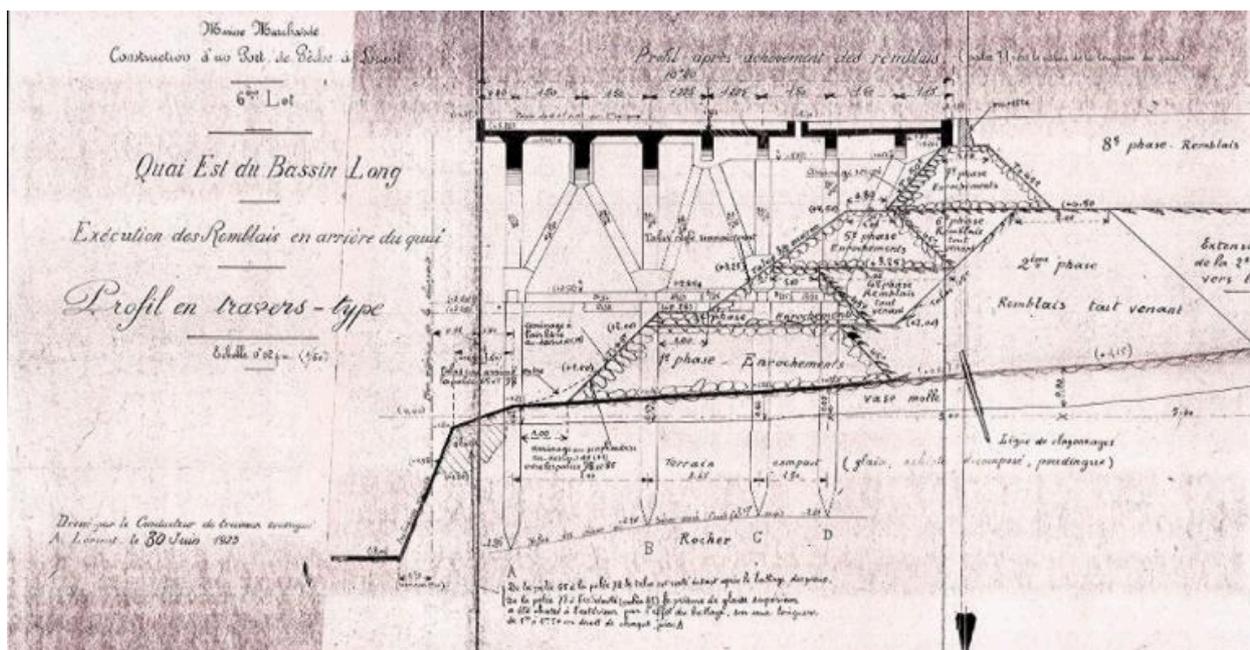
- **Port de pêche de Lorient, halle des mareyeurs et magasins mareyeurs, toitures et planchers suspendus, plan n°2742**  
**LORIENT - Port de pêche.** Construction des halles de vente et des magasins de mareyeurs (huitième lot).1921-1923  
Région Bretagne, antenne portuaire (Lorient) : 4 S 378

IVR53\_20245610424NUC

Auteur de l'illustration : L'Haridon Erwana

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



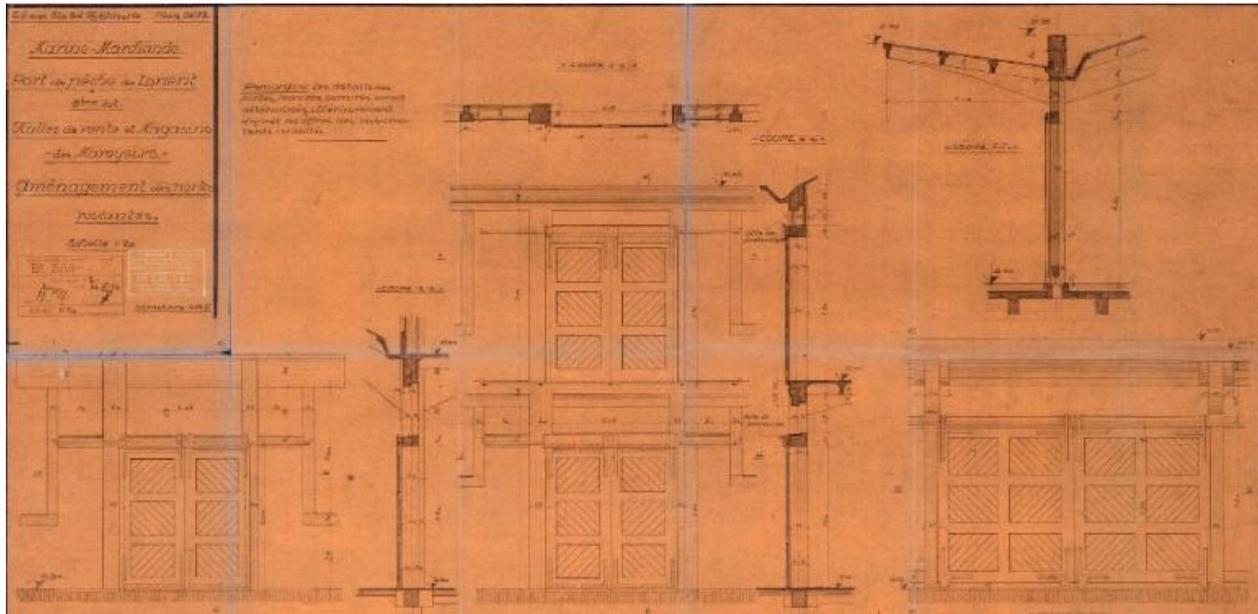
Plan des infrastructures du port de Keroman

IVR53\_20245610430NUC

Auteur de l'illustration : region bretagne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plans de la criée de Keroman

Référence du document reproduit :

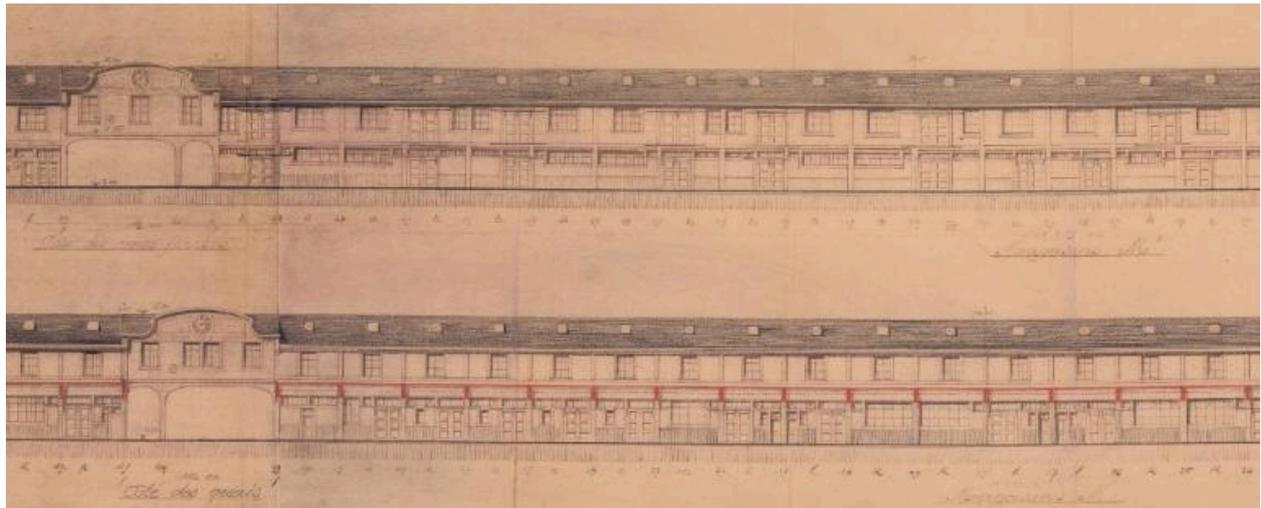
- **Port de pêche de Lorient, 8e lot, halle de vente et magasins des mareyeurs, aménagements des portes roulantes, 26/11/1923, ED. Zublin**  
Archives départementales du Morbihan : 4 S 378

IVR53\_20245610425NUC

Auteur de l'illustration : L'Haridon Erwana

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Magasins des mareyeurs, façades et coupe, plan dressé par Etablissement Zublin et Cie 25/10/1923 (détail)

Référence du document reproduit :

- **Plan n°2670 A (8e lot), façades et coupe des magasins des mareyeurs, Strasbourg, 25/10/1923**  
Archives de l'Antenne portuaire de Lorient (Région Bretagne), déposée aux AD 56  
Archives départementales du Morbihan : 4 S 378

IVR53\_20245610421NUCA

Auteur de l'illustration : Erwana L'Haridon

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Bretagne ; (c) Archives départementales du Morbihan  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Construction de la criée et des magasins des mareyeurs (1-07-1924)

Référence du document reproduit :

- 

IVR53\_20225605641NUCA

Date de prise de vue : 2022

(c) Ville de Lorient

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Construction de la criée et des magasins des mareyeurs (27-09-1924)

IVR53\_20225605629NUCA

Date de prise de vue : 2022

(c) Lorient Agglomération ; (c) Ville de Lorient

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Criée à son inauguration (1927)

IVR53\_20225605634NUCA

Date de prise de vue : 1930-1940

(c) Lorient Agglomération ; (c) Ville de Lorient

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Criée vue depuis le grand bassin du port de pêche (1927)

IVR53\_20225605630NUCA

Date de prise de vue : 1930-1940

(c) Lorient Agglomération

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



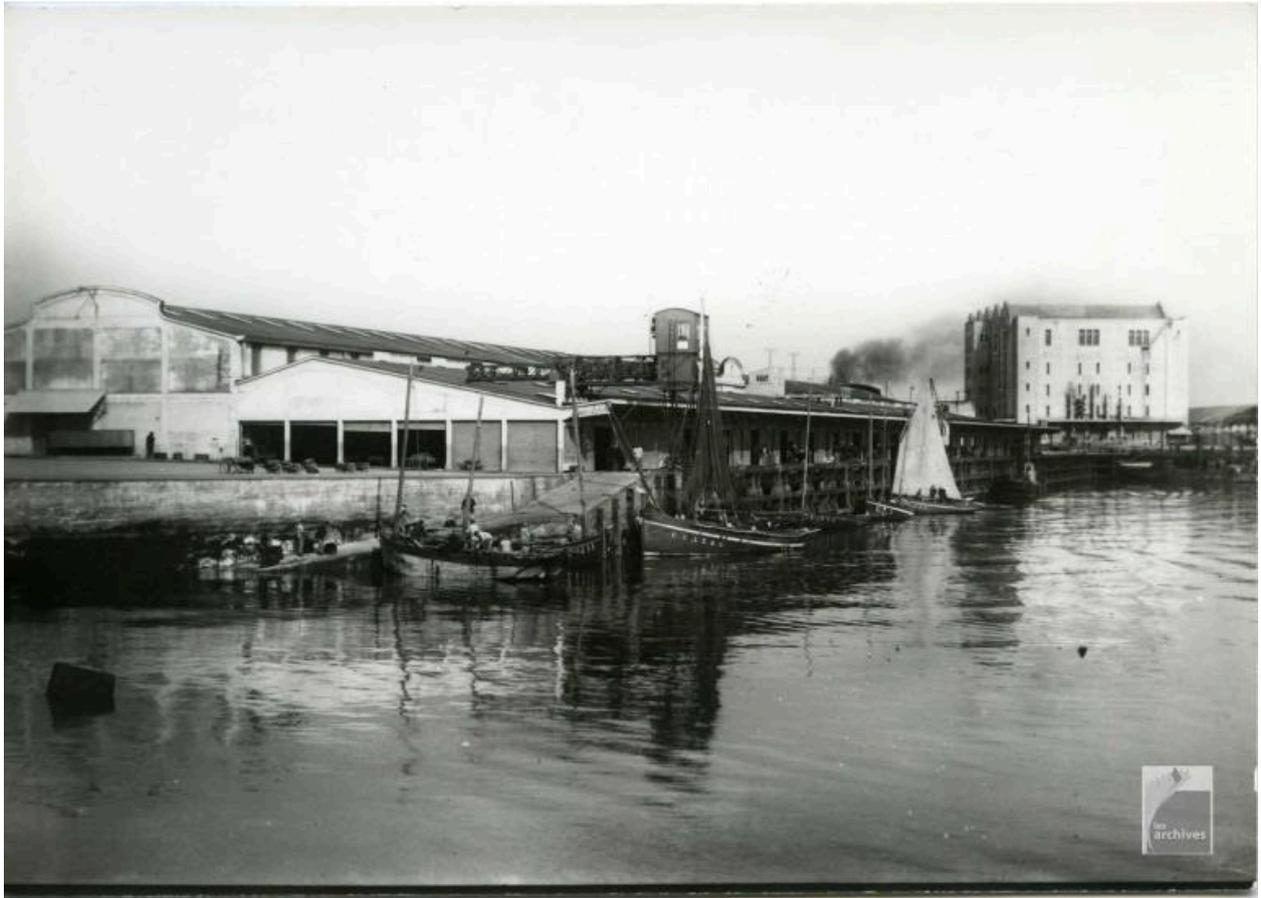
Criée vue depuis le toit de la Glacière (1927)

IVR53\_20225605631NUCA

Date de prise de vue : 1930-1940

(c) Lorient Agglomération ; (c) Ville de Lorient

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



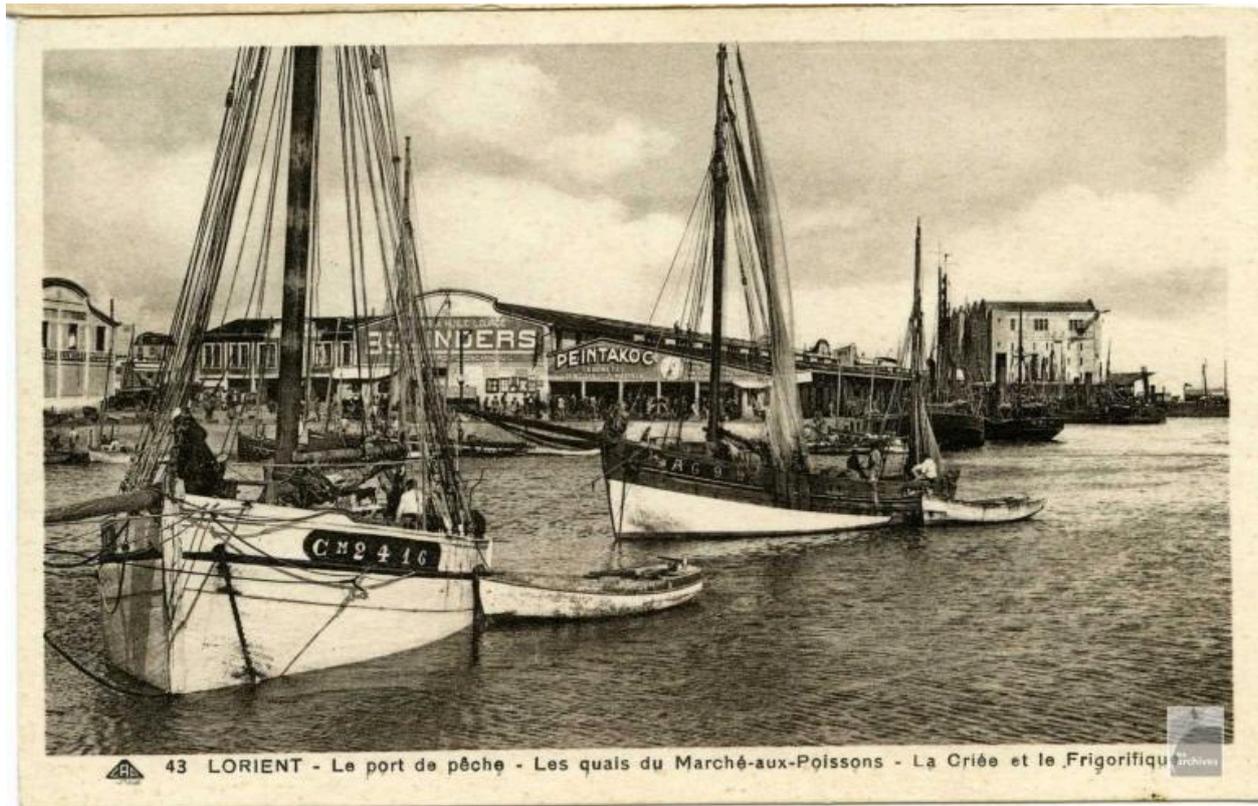
Criée vue depuis le grand bassin du port de pêche (1927)

IVR53\_20225605632NUCA

Date de prise de vue : 1930-1940

(c) Lorient Agglomération ; (c) Ville de Lorient

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Criée vue depuis le grand bassin du port de pêche (1927)

IVR53\_20225605636NUCA

Date de prise de vue : 1930-1940

(c) Lorient Agglomération ; (c) Ville de Lorient

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Carte postale de la criée et d'une grue de débarquement des bateaux de pêche (1927)

IVR53\_20225605633NUCA

Date de prise de vue : 1930-1940

(c) Lorient Agglomération ; (c) Ville de Lorient

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Gare à marée ferroviaire derrière la criée (1927)

IVR53\_20225605637NUCA

Date de prise de vue : 1930-1940

(c) Lorient Agglomération ; (c) Ville de Lorient  
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue sur le pan coupé de la criée à sa construction (1946)

IVR53\_20225605638NUCA

(c) Lorient Agglomération ; (c) Ville de Lorient

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue sur l'arrière de la criée (1960-1969)

IVR53\_20225605639NUCA

Date de prise de vue : 1960-1970

(c) Lorient Agglomération ; (c) Ville de Lorient

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vente à l'intérieur de la criée (1970-1979)

IVR53\_20225605642NUCA

Date de prise de vue : 1970-1980

(c) Lorient Agglomération ; (c) Ville de Lorient

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Trièuses de poisson travaillant dans les salles de débarquement de la criée (1979)

IVR53\_20225605640NUCA

Date de prise de vue : 1979

(c) Lorient Agglomération ; (c) Ville de Lorient

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue aérienne de la criée et du port de Keroman

IVR53\_20225605550NUCA

Auteur de l'illustration : Yvan Zedda

Date de prise de vue : 2022

(c) Lorient Agglomération

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La criée de Keroman et le grand bassin

IVR53\_20245610399NUCA

Auteur de l'illustration : L'Haridon Erwana

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la criée depuis l'autre côté du grand bassin

Référence du document reproduit :

•

IVR53\_20225605567NUCA

Auteur de l'illustration : Théo Viard

Date de prise de vue : 2022

(c) Lorient Agglomération

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La criée de Keroman

IVR53\_20245610397NUCA

Auteur de l'illustration : L'Haridon Erwana

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue sur le grand bassin devant la criée

Référence du document reproduit :

- 

IVR53\_20225605562NUCA

Auteur de l'illustration : Théo Viard

Date de prise de vue : 2022

(c) Lorient Agglomération

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Grand bassin, quai Michel Tonnerre et criée de Keroman

IVR53\_20245610400NUCA

Auteur de l'illustration : L'Haridon Erwana

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Quai de la criée et bateaux de pêche

IVR53\_20245610402NUCA

Auteur de l'illustration : L'Haridon Erwana

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue sur les quais de la criée

Référence du document reproduit :

- 

IVR53\_20225605561NUCA

Auteur de l'illustration : Théo Viard

Date de prise de vue : 2022

(c) Lorient Agglomération

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue sur les quais de la criée

Référence du document reproduit :

- 

IVR53\_20225605563NUCA

Auteur de l'illustration : Théo Viard

Date de prise de vue : 2022

(c) Lorient Agglomération

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue sur les quais de la criée

Référence du document reproduit :

- 

IVR53\_20225605571NUCA

Auteur de l'illustration : Théo Viard

Date de prise de vue : 2022

(c) Lorient Agglomération

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Jonction entre quai et mur de la criée 1

IVR53\_20245610401NUCA

Auteur de l'illustration : L'Haridon Erwana

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La criée de Keroman

IVR53\_20245610409NUCA

Auteur de l'illustration : L'Haridon Erwana

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Visite de la criée 1

IVR53\_20245610405NUCA

Auteur de l'illustration : L'Haridon Erwana

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Criée 1 : vue intérieure

IVR53\_20245610403NUCA

Auteur de l'illustration : L'Haridon Erwana

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Zone de stockage et lavage partie sud de la criée (criée 1)

IVR53\_20235600331NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Système de lavage des caisses de la criée de Keroman

IVR53\_20245610406NUCA

Auteur de l'illustration : L'Haridon Erwana

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Charpente en béton armé de la criée 1

IVR53\_20245610404NUCA

Auteur de l'illustration : L'Haridon Erwana

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Charpente en béton armé de la criée de Keroman

IVR53\_20245610407NUCA

Auteur de l'illustration : L'Haridon Erwana

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Zone de circulation de la criée à proximité du magasin à marée (criée 2)

IVR53\_20235600330NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Porche d'entrée (côté mareyeurs)

Référence du document reproduit :

- 

IVR53\_20225605552NUCA

Auteur de l'illustration : Théo Viard

Date de prise de vue : 2022

(c) Lorient Agglomération

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Porche d'entrée (côté mareyeurs)

Référence du document reproduit :

- 

IVR53\_20225605569NUCA

Auteur de l'illustration : Théo Viard

Date de prise de vue : 2022

(c) Lorient Agglomération

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue sur les façades des magasins de mareyeurs

Référence du document reproduit :

- 

IVR53\_20225605553NUCA

Auteur de l'illustration : Théo Viard

Date de prise de vue : 2022

(c) Lorient Agglomération

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue sur les façades des magasins de mareyeurs

Référence du document reproduit :

- 

IVR53\_20225605554NUCA

Auteur de l'illustration : Théo Viard

Date de prise de vue : 2022

(c) Lorient Agglomération

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La criée de Keroman : magasins des mareyeurs

IVR53\_20245610419NUCA

Auteur de l'illustration : L'Haridon Erwana

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Magasins des mareyeurs

IVR53\_20235600306NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue sur les façades des magasins de mareyeurs

Référence du document reproduit :

- 

IVR53\_2022560555NUCA

Auteur de l'illustration : Théo Viard

Date de prise de vue : 2022

(c) Lorient Agglomération

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La criée de Keroman : gare de marée

IVR53\_20245610417NUCA

Auteur de l'illustration : L'Haridon Erwana

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Gare de marée

Référence du document reproduit :

- 

IVR53\_20225605556NUCA

Auteur de l'illustration : Théo Viard

Date de prise de vue : 2022

(c) Lorient Agglomération

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Gare de marée

Référence du document reproduit :

- 

IVR53\_20225605557NUCA

Auteur de l'illustration : Théo Viard

Date de prise de vue : 2022

(c) Lorient Agglomération

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La criée de Keroman : pan coupé entre criées 1-2 et 3-4

IVR53\_20245610418NUCA

Auteur de l'illustration : L'Haridon Erwana

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Structure porteuse de la zone de circulation de la criée ; ouverture en hauteur participant à un éclairage zénithal

IVR53\_20235600294NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La criée de Keroman : zone entre les criées 1-2 et 3-4

IVR53\_20245610410NUCA

Auteur de l'illustration : L'Haridon Erwana

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'intérieur de la halle en pan coupé

Référence du document reproduit :

- 

IVR53\_20225605564NUCA

Auteur de l'illustration : Théo Viard

Date de prise de vue : 2022

(c) Lorient Agglomération

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'intérieur de la halle en pan coupé

Référence du document reproduit :

- 

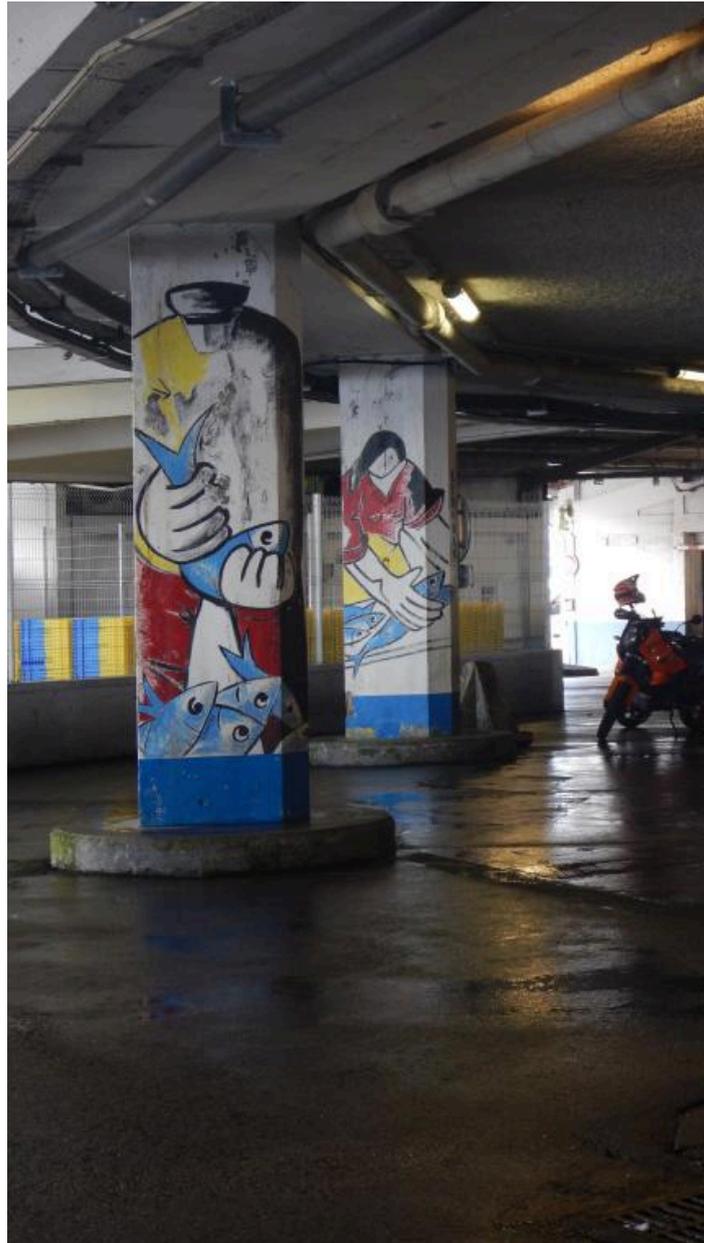
IVR53\_20225605565NUCA

Auteur de l'illustration : Théo Viard

Date de prise de vue : 2022

(c) Lorient Agglomération

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'intérieur de la halle en pan coupé

Référence du document reproduit :

- 

IVR53\_20225605566NUCA

Auteur de l'illustration : Théo Viard

Date de prise de vue : 2022

(c) Lorient Agglomération

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'intérieur des salles de mareyeurs

Référence du document reproduit :

- 

IVR53\_20225605568NUCA

Auteur de l'illustration : Théo Viard

Date de prise de vue : 2022

(c) Lorient Agglomération

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Zone de traitement des pêches

IVR53\_20235600292NUCA

Auteur de l'illustration : Bernard Bègne

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La criée de Keroman : zone d'arrivée de la pêche avant tri et pesée

IVR53\_20245610412NUCA

Auteur de l'illustration : L'Haridon Erwana

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La criée de Keroman : pesée

IVR53\_20245610411NUCA

Auteur de l'illustration : L'Haridon Erwana

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La criée de Keroman : affichage des noms des navires

IVR53\_20245610413NUCA

Auteur de l'illustration : L'Haridon Erwana

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La criée de Keroman : pêche traitée en attente de livraison

IVR53\_20245610414NUCA

Auteur de l'illustration : L'Haridon Erwana

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La criée de Keroman : pêche traitée en attente de livraison

IVR53\_20245610415NUCA

Auteur de l'illustration : L'Haridon Erwana

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



La criée de Keroman : viviers

IVR53\_20245610416NUCA

Auteur de l'illustration : L'Haridon Erwana

Date de prise de vue : 2024

(c) Région Bretagne

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Enseigne d'une entreprise de mareyeur

Référence du document reproduit :

•

IVR53\_20225605559NUCA

Auteur de l'illustration : Théo Viard

Date de prise de vue : 2022

(c) Lorient Agglomération

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Enseigne d'une entreprise de mareyeur

Référence du document reproduit :

•

IVR53\_20225605560NUCA

Auteur de l'illustration : Théo Viard

Date de prise de vue : 2022

(c) Lorient Agglomération

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation